

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un Tour de France pour tout savoir sur la nouvelle convention nationale pharmaceutique !

Signée le 9 mars 2022, la nouvelle convention nationale pharmaceutique renforce le rôle majeur du pharmacien d'officine en tant qu'acteur de santé publique.

Dans le cadre de la pandémie de Covid et afin de répondre aux attentes de la population comme des autorités sanitaires, les pharmaciens d'officine et leurs équipes ont investi le champ de la santé publique, adaptant leur exercice aux évolutions constantes de la réglementation. C'est la raison pour laquelle la nouvelle convention nationale fait évoluer les missions du pharmacien en misant avant tout sur la prévention.

Elle prévoit également des mesures permettant de garantir le bon usage des produits de santé tout en veillant à la nécessaire maîtrise des dépenses de santé.

Enfin, la convention met en place des mesures incitatives pour améliorer l'accès aux soins et le parcours de soins des patients.

Pour vous présenter ce nouveau texte fondateur, dont les mesures entrent progressivement en vigueur depuis le 7 mai dernier, la FSPF organise un tour de France. Départ de Paris le lundi 3 octobre 2022 pour tout savoir sur la convention nationale pharmaceutique !

Pour en savoir plus, cliquez sur : <http://www.fspf.fr/tour-france-fspf>.